Conditions Générales de Location Courte Durée Clients Comptant

1) Contrat de location. Le contrat est conclu entre nous, le fournisseur du véhicule, et vous, le conducteur principal, tel que désigné sur le contrat de location.
Veuillez lire les Conditions générales de location, qui font partie intégrante de votre contrat de location.
2) Le véhicule. Nous devons fournir le véhicule et tout l'équipement de sécurité obligatoire (ci-après le " véhicule "), en bon état de marche, régulièrement immatriculé et toutes taxes afférentes acquittées. Nos véhicules loués sont assurés au tiers avec une franchise applicable (voir tableau des franchises affiché en agence Le **conducteur est** à ce titre considéré comme **un tiers** et **est couvert** par cette assurance.
Vous devez restituer le véhicule et les options dans l'état dans lequel ils vous ont été remis, à l'exception de l'usure normale. Veuillez inspecter minutieusement le véhicule avant de partir, à savoir :
Nous demander de rectifier l'état des lieux du véhicule si un dommage n'y est pas indiqué (notamment en cas de « Livraison et retrait » - Voir paragraphe.3 – c), si le niveau de carburant est erroné, si le certificat d'immatriculation, le certificat d'assurance, le formulaire de constat d'accident ou de tout équipement de sécurité obligatoire n'est pas présent dans le véhicule.
3) Durée de location. Vous êtes responsable du véhicule et des options pendant la durée de la location :
a) La durée de location commence quand vous prenez le véhicule (" procédure de retrait ") et prend fin quand nous confirmons la restitution du véhicule et de ses clés (" procédure de restitution ").
b) Vous devez restituer le véhicule pendant les heures d'ouverture auprès d'un agent de retour à l'agence de restitution convenue. Si vous choisissez de restituer le véhicule en dehors des heures d'ouverture ou si vous partez avant la fin de la procédure de restitution du véhicule, vous le faites **à vos propres risques et demeurez responsable jusqu'à la fin de la procédure de restitution.**
c) Si vous utilisez le service " Livraison et retrait " (selon les disponibilités), **vous serez responsable** du véhicule à partir du moment où vous récupérer les clés en main propre jusqu'à ce que nous récupérons le véhicule.
4) Coûts. Le règlement de la location s'effectue avant ou lors de la prise du véhicule. Vous devez donc payer les montants indiqués sur votre contrat de location au titre du véhicule et des options souscrites pour la durée de location. **Vous devez payer** toute extension de la durée de location, y compris pour les options souscrites.**Vous devez payer** les **coûts liés au vol et aux dommages, les frais de nettoyage approfondi, frais de remorquage et de dépannage, et les redevances et amendes de stationnement, de circulation ou liées à l'utilisation du véhicule, ainsi que des frais de traitement correspondants**, dans les cas prévus aux présentes conditions.
5) Utilisation du véhicule: Vous devez: i) utiliser le véhicule de façon prudente et diligente, ii) utiliser le véhicule en respectant la **réglementation en vigueur**, iii) utiliser le véhicule **conformément à la loi** et à **des fins licites**, iv) utiliser le **carburant approprié**, v) **verrouiller** le véhicule lorsque vous ne l'utilisez pas et vous assurer que l'ensemble des fenêtres, toits ouvrants, panneaux ou capotes de toits amovibles sont **convenablement fermés**, vi) **arrêter** d'utiliser le véhicule immédiatement, sous réserve de préserver votre sécurité, et nous informer immédiatement en cas de défaut constaté sur le véhicule.
Vous ne devez pas: i) utiliser le véhicule à **des fins commerciales** ; pour tout **sport automobile (de loisir ou professionnel)** ou autre activité connexe ; **hors des voies carrossables ; pour remorquer un autre véhicule ou une remorque ; transporter des matières inflammables, explosives, corrosives ou comburantes, à l'exception des huiles essentielles de minéraux ou produits analogues dans la mesure autorisée par la législation en vigueur et du carburant nécessaire au fonctionnementdu véhicule** ; ii) permettre à toute personne autre qu'un conducteur autorisé d'utiliser le véhicule.
Pour tout dommage à la partie haute et à la partie basse du véhicule, le conducteur sera tenu responsable et devra supporter tous les frais afférents à la réparation. Si le véhicule est déclaré épave, le conducteur devra alors supporter tous les frais. La franchise ne sera pas applicable.
6)Accidents, vols et dommages.
Vols, délits de fuite : Vous devez avisé i) **la police immédiatement** et ii) nous-mêmes dans les **48 heures**. **Le montant de la franchise indiqué sera facturé intégralement.**
Accident : Vous devez nous aviser sous **48 heures** et nous remettre un formulaire de constat amiable d'accident dûment rempli et comprenant les coordonnées des autres parties concernées. Dans la mesure autorisée par la loi, nous appliquerons des frais couvrant nous coûts pour vous contacter afin d'obtenir un constat d'accident dûment complété**. En cas d'accident avec un tiers et faisant l'objet d'un constat, et si votre responsabilité est engagée et ce même en partie (50/50), le montant de la franchise sera facturé intégralement et ce, quel que soit les dégâts constatés sur notre véhicule**. Au cas où la responsabilité du sinistre n'est pas clairement imputable, nous nous réservons le droit de facturer la franchise. Néanmoins, en cas de responsabilité non avérée suite à la position de l'assureur, la facture de la franchise sera annulée ou le débit remboursé. **En cas d'accident sans tiers**, les dommages seront facturés selon les tarifs de la Matrice de Réparations disponible en agence. Pour les sinistres non listés sur cette Matrice, le montant facturé sera établi sur la base d'un devis de réparation. Aucune facture d'un sous-traitant ne pourra être exigée par le client ou par un tiers. Vous devez, dans la mesure autorisée par la loi, payer au maximum le montant de la franchise indiqué sur ce contrat de location pour chaque incident. Pour tout dommage à la partie haute et à la partie basse du véhicule, le conducteur sera tenu responsable et devra supporter l'intégralité des frais afférents à la réparation. Si le véhicule est déclaré épave, le conducteur devra alors supporter tous les frais. La franchises ne sera pas applicable.
Les taxes applicables et nos frais de traitement de dommage ou de vol et frais de dossier accident non déclaré seront dus. Votre franchise ne s'appliquera pas dans les circonstances définies à l'article 7 relatif aux Compléments de protection. **Votre responsabilité ne sera pas engagée** en cas de dommage imputable à un défaut d'entretien du véhicule de notre part ou couvert par la garantie du constructeur. Veuillez noter que si vous endommagez le véhicule plus d'une fois, vous devrez, autant que la loi le permet, payer la franchise indiquée sur le contrat de location ou le montant des réparations pour chaque incident clairement distinct.
7) Compléments de protection. Les compléments de protection réduisent le montant que vous devez payer à celui de la franchise indiquée si le véhicule est volé ou endommagé. Nos tarifs incluent une franchise de base et **nous ne vous facturerons pas plus que la franchise indiquée, les taxes applicables et nos frais de traitement de dommages ou de vol (sauf dans les cas où votre franchise ne s'applique pas précisés ci-dessous).** Vous pouvez réduire davantage votre franchise en souscrivant à d'autres compléments de protection.
Si la perte ou le dommage est imputable à un i) acte délibéré ou frauduleux, une omission ou négligence grave de votre part (dans la mesure des termes utilisés par la loi applicable) ou ii) une violation délibérée des articles 5 (Utilisation du véhicule) et 6 (Accidents, vols et dommages) votre franchise ne s'applique pas, et nous serons en droit de vous réclamer une indemnisation, dont le montant tiendra compte de la sévérité de la négligence et pourra être égal au montant de notre préjudice au titre des pertes ou dommages subis ou à venir (selon le montant le plus élevé), dans la limite autorisée par la loi applicable.
8) Amendes et frais. Vous devez payer les **redevances de stationnement ou les amendes liées à la circulation** encourues pendant la durée de location et liées à votre usage du véhicule. **Vous devez payer** nos **frais de traitement**, couvrant notre temps consacré au traitement de ces amendes ou redevances.
9) Carburant. Vous devez restituer le véhicule avec la même quantité de carburant qu'à son retrait, sauf si vous avez souscrit au Service « Pré-Plein ». Si vous ne restituez pas le véhicule avec le même niveau de carburant, **vous devrez payer** le carburant consommé au tarif " Paiement au retour " en vigueur ainsi que les frais de remise à niveau.
En souscrivant à l'option " Pré- Plein ", vous ne serez pas tenu de faire le plein de carburant avant de restituer le véhicule.
Nous ne proposons aucun remboursement pour le carburant non utilisé si vous souscrivez au service "Pré-Plein".
10) Conducteurs additionnels et passagers. Il vous appartient de veiller à ce que tous les conducteurs additionnels que vous avez ajouté au contrat de location, ou les passagers que vous autorisez à monter dans le véhicule, respectent les présentes conditions. **Vous êtes tenu de supporter tous les coûts ou frais** que nous subissons si un conducteur additionnel ou un passager ne respecte pas les présentes conditions.
Votre franchise ne s'appliquera pas si la perte ou le dommage est dû à un acte intentionnel ou frauduleux, une omission ou une grave négligence commis par un conducteur additionnel ou un passager (dans la mesure des termes utilisés par la loi applicable) ou ii) une violation délibérée des articles 5 et 6. Dans ces cas, nous serons en droit de vous réclamer une indemnisation, dont le montant tiendra compte de la sévérité de la négligence et pourra être égal au montant de notre préjudice au titre des pertes ou dommages subis ou à venir (selon le montant le plus élevé), dans la limite autorisée par la loi applicable.
11) Modifications apportées à votre location. Vous devez payer un prix potentiellement plus important si vous modifiez la durée de location ou si vous dépassez le kilométrage convenu. **Vous devez payer** un supplément d'aller simple (« frais d'abandon ») si vous restituez le véhicule dans une agence différente de celle de son retrait.
12) Restitutions anticipées. Si vous restituez le véhicule et les options de façon anticipée, vous perdrez le bénéfice de toutes les offres spéciales dont vous ne rempliriez plus les conditions. Cela pourrait avoir pour conséquence un coût plus élevé de la location. Le remboursement pour les jours de location non utilisés est accordé uniquement sous présentation de justificatif (Hospitalisation, achat du véhicule ou billet d'avion anticipé). Dans le cas contraire, le remboursement sera de 50% du restant dû.
13) Restitutions tardives. Sauf accord contraire, vous devez restituer le véhicule ainsi que l'ensemble des produits optionnels aux heure, date et lieu convenus dans le contrat de location. Si vous pensez être en retard, il est dans votre intérêt de nous soumettre une demande de prolongation du délai de restitution.
En cas de non restitution du véhicule, nous nous réservons le droit de recourir dans les 24 heures suivants la date de restitution initialement prévue au contrat de location, à une pré-autorisation de paiement de 3 jours supplémentaires de location sur votre carte bancaire, et ce aux tarifs en vigueur en agence En cas de non restitution du véhicule dans le délai imparti de 3 jours à compter de la date restitution initiale, nous nous réservons le droit d'entamer toute action judiciaire.
14) Caution. Nous effectuons une demande de pré-autorisation du montant de la caution sur votre carte bancaire. Cela a pour effet de bloquer une somme sur votre carte bancaire, et vous devez donc vous assurer de disposer d'une quantité de fonds suffisante, étant précisé que nous ne procéderons au paiement qu'aux cas visés aux articles 6, 8 et 9 des présentes.
Pour les réservations, le système PLBS via le Terminal de paiement CB sera appliqué et celle-ci sera restituée sous 30 jours.
15) Paiements Seul l'euro est accepté comme devise.
Les seuls moyens de paiement acceptés sont la carte bancaire, à l'exclusion des cartes de type Maestro, Diners et Electron.
Les paiements par chèque ou en espèces ne sont pas autorisés.
En signant le contrat de location, vous nous autorisez à débiter sur votre carte bancaire tous les frais engagés au cours de la période de location.
16) Repérage. Les véhicules peuvent être équipés de **systèmes de géo-localisation et de repérage** afin de les localiser uniquement en cas de vol, de non-restitution à l'agence de location, ou pour localiser le véhicule en cas d'accident ou de panne tout en répondant aux exigences RGPD.
17) Utilisation de vos données personnelles. Nous utilisons vos données personnelles pour: a) vous fournir les services de location et b) décider si nous vous fournirons des services de location à l'avenir. **Nous ne communiquons vos données personnelles que** dans la mesure autorisée par la loi et, si nécessaire, avec votre consentement exprès :
a) Avec notre franchiseur AVIS BUDGET GROUP basé en Angleterre ;
b) Aux Autorités et aux sociétés gestionnaires de parcs de stationnement, s'ils ont légalement droit à cette information et dans la mesure qui nous est permise par la loi, ou pour vérifier la validité de votre permis de conduire,
c) A des tiers agissant pour notre compte pour le **traitement des réclamations**, le **recouvrement de sommes** que vous nous devez et de la **réalisation d'enquêtes auprès des clients**, que nous utilisons pour améliorer les services que nous vous proposons.
Vous avez un droit légal d'accès aux données personnelles que nous détenons vous concernant et, sous réserve de justification, vous pouvez demander que toute donnée personnelle soit corrigée, modifiée, bloquée ou supprimée. Le responsable du traitement des données est le fournisseur delocation du véhicule, tel que précisé sur le contrat de location.
18)Droit applicable. Les présentes Conditions Générales de Location sont exclusivement régies par le droit français.

□ J'ai lu et compris le contenu du présent document, que j'accepte.